



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil d'Administration Du Centre Communal d'Action Sociale De la Commune de BRISCOUS

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres ayant donné procuration : 0

Convocation adressée le 05 avril 2024
Affichée le 05 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix du mois d'avril à 18 h 00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Briscous s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Fabienne ETCHEGARAY Vice-Présidente.

Présents : Christine CHEVERRY PALUAT, Mickaël DACHARY, Maryannick DOYHENARD, Fabienne ETCHEGARAY, Didier JUILLET, Michel PINAQUY, Jorge RAMIREZ,

Absents ou excusés : Stéphanie LAFOURCADE, Gaëlle REISDORFFER, Yoann RUAUD ;

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer

Secrétaire de séance : Christine CHEVERRY PALUAT

DCA 6 : Demande de secours

Mme la Vice-Présidente présente au Conseil d'administration une demande de secours exceptionnel formulée par la Conseillère en Economie sociale Familiale - Conseil Départemental dans les termes suivants :

Madame vit dans un logement social de type 4 sur la commune de Briscous. Elle s'y est installée avec son mari et ses enfants e 2001. Séparée depuis 2012, elle vit à présent seule. Elle a fait une demande de mutation de logement social pour pouvoir accéder à un logement plus petit. Elle est dans l'attente d'une attribution.

Madame rencontre des difficultés de santé, elle perçoit une pension d'invalidité et vient de déposer une demande d'allocations adulte handicapée.

Ces derniers mois, Madame a rencontré des difficultés budgétaires. Elle a dû faire face à des dépenses imprévues qui sont venues déséquilibrer son budget déjà fragile. Elle a dû participer à des frais d'obsèques et elle est allée voir sa petite fille à sa naissance dans un autre département.

Elle présente plusieurs charges impayées : eau et électricité.

Madame a accepté d'être accompagnée dans le cadre d'un accompagnement éducatif et budgétaire pour tenter de rééquilibrer son budget. Dans le cadre de ce suivi, un dossier de surendettement sera déposé auprès de la Banque de France.

Madame souhaite rétablir sa situation financière mais pour le moment, elle n'a pas les capacités financières pour régler toutes les charges qui lui incombent.

Aujourd'hui, Madame doit régler des frais d'entretien de son véhicule lui garantissant un passage au contrôle technique. Sa voiture lui est indispensable pour se rendre à ses divers rendez-vous et autres déplacements du quotidien.

A ce titre, nous sollicitons une aide financière pour le paiement de ses réparations voiture s'élevant à 398.00 €.

Avis favorable de la conseillère.

Invité à délibérer le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable à cette demande, le montant de l'aide de 398.00 € sera versé au garage effectuant les réparations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

C.C.A.S BRISCOUS
MAIRIE
64240 BRISCOUS
Tél : 05 59 31 78 34

La Vice-Présidente,
Fabienne ETCHEGARAY

